

CONFIGURATIONS D'ARRIMAGE À BORD DE WAGONS PLATS SPÉCIALISÉS

Les quelques sections précédentes ayant servi d'introduction, il est temps de passer à l'activité de chargement à proprement parler. On verra qu'il est très aisé de charger du matériel militaire à bord de wagons découverts, en se conformant aux règles simples énoncées dans cette section. Le conducteur, guidé par l'organisation de contrôle des mouvements, et l'inspecteur du chemin de fer, sera en mesure de charger et d'arrimer son propre véhicule. Le processus est en effet des plus faciles étant donné que les wagons sont déjà équipés de dispositifs d'arrimage à chaînes. Il suffit donc d'être prudent lorsqu'on charge les véhicules à bord du train, et de se conformer aux directives assurant la sécurité du personnel et du matériel.

La section se subdivise en trois parties :

VÉHICULES À ROUES
VÉHICULES À CHENILLES
ENGINS DE TERRASSEMENT